


# Prox

Fongicide

## Fongicide systémique pour la lutte contre l'oïdium en viticulture.

<b>Produit</b>	Prox est un concentré émulsionnable et contient 50% (500 g/l) Spiroxamine.
<b>Cultures</b>	Viticulture.
<b>Spectre d'efficacité</b>	oïdium de la vigne.
<b>Emploi Viticulture</b>	<p><b>Vigne:</b> 0.05 % (0.8 lt/ha), contre <i>oïdium de la vigne</i>. Application: traitements pré- et post-floraux jusqu'à mi-août au plus tard. 4 traitements au maximum par parcelle et par année. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire. Pas de traitement de raisin de table. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 50 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions de l'OFAG. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 4 points selon les instructions de l'OFAG.</p> <p><b>Vigne:</b> 0.05 % (0.8 lt/ha), contre <i>oïdium de la vigne</i>. Application: traitements pré- et post-floraux jusqu'à mi-août au plus tard. 4 traitements au maximum par parcelle et par année. Le dosage mentionné se réfère au stade BBCH 71-81 (J-M, post floraison) avec une quantité de bouillie de référence de 1600 l/ha (base de calcul) ou à un volume de la haie foliaire de 4'500 m<sup>3</sup> par ha. Conformément aux instructions de l'OFAG, le dosage doit être adapté au volume de la haie foliaire. Pas de traitement de raisin de table. Traitement par voie aérienne. Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 4 points selon les instructions de l'OFAG. Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 60 m par rapport aux eaux de surface.</p>

<b>Mode d'action</b>	Spiroxamine est un inhibiteur de synthèse de stérols et appartient au groupe des spirokétalamines. La matière active pénètre rapidement dans la plante et se répartit régulièrement dans les parties vertes. Elle a un effet protectif et stoppant.
<b>Préparation de la bouillie</b>	<p>Verser le produit directement dans le réservoir rempli à moitié d'eau. En cas de mélange, ajouter Prosper à la fin. Ensuite compléter le réservoir selon le besoin. Agiter constamment la bouillie.</p> <p><b>Mélanges:</b> Prosper est miscible avec nos fongicide. Ne pas mélanger avec des herbicides de contact ou de l'urée.</p> <p><b>Protection des utilisateurs:</b> Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + une visière + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. Travaux successifs: porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit.</p>
<b>Rotation des cultures</b>	Pas de restriction.
<b>Classement</b>	<p>Danger</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>P102 Tenir hors de portée des enfants.          EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.          H302 Nocif en cas d'ingestion.          H315 Provoque une irritation cutanée.          H317 Peut provoquer une allergie cutanée.          H318 Provoque des lésions oculaires graves.          H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.          SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.</p>
<b>Comportement dans l'environnement</b>	Non toxique pour les abeilles. Non toxique pour les auxiliaires. Eviter le contact du produit avec les eaux. Le produit est homologué par l'OFAG. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.
<b>Emballage</b>	1 lt 5 lt
®	

<b>A Observer</b>	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.
-------------------	--

Version 11.02.21/RH/LG0000



5413 Birmenstorf, Téléphone 056 201 45 45  
3075 Rüfenacht, Téléphone 031 839 24 41  
[www.leugygax.ch](http://www.leugygax.ch)